



# HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile

**ÉDITION  
SPÉCIALE  
ACTIONS  
2018**



ISSN 1166 - 536X - 40<sup>e</sup> année - Abonnement annuel : 3,05 euros - le N° 0,76 euro

[WWW.ORDREDEMALTEFRANCE.ORG](http://WWW.ORDREDEMALTEFRANCE.ORG)

NUMÉRO 173 - ÉDITION SPÉCIALE - SEPTEMBRE 2019



Chers et fidèles amis,

Au moment où j'en reprends la présidence, l'Ordre de Malte France a de nombreux défis devant lui : compétences, ressources financières et humaines, renforcement de ses activités, valorisation de sa présence territoriale, de ses expertises et de sa spécificité. En un sens, l'Ordre de Malte France, que nous appelons entre nous « la Maison », nous confie aujourd'hui son avenir durable.

Nous pouvons aborder ces défis avec confiance. Nouveaux statuts, règlement intérieur et projet associatif constituent ainsi un socle institutionnel solide, approuvé par les autorités publiques et partagé par tous.

C'est une étape considérable de notre développement, elle nous offre des instruments de réflexion, d'application concrète, et vivants, pour réussir les défis. Je veux insister aujourd'hui sur la place centrale que notre projet associatif doit occuper dans notre projet social. Les différents métiers de « la Maison » ont du sens, ils reposent tous, je le sais, sur un engagement fort. L'accompagnement des collaborateurs est pour moi d'une grande importance ; chacun doit se sentir soutenu dans ses aptitudes et son projet professionnel.

Dans cet avenir que nous construirons en commun, nos bénévoles ont également toute leur place. Nous devons les connaître et développer leurs talents. Chacun est acteur d'une chaîne de service et il ne doit pas y avoir de rupture entre les maillons. Le bénévolat est une compétence, les bénévoles, notamment ceux de nos délégations, sont appelés à jouer un rôle renforcé du fait même de leur proximité de terrain.

Mon premier souhait est que nous puissions vivre chacun pleinement notre engagement dans « la Maison » dans le charisme des œuvres ; charisme d'espérance pour ceux que nous servons. Car l'Ordre de Malte France est une Maison commune : donateurs, bienfaiteurs, bénévoles, vous y avez également une place privilégiée. Votre contribution régulière ou ponctuelle est la condition du service apporté aux personnes fragiles que nous accompagnons. Votre confiance est un bien précieux. Nous vous devons transparence, efficacité et rigueur.

Nous devons aussi nous adapter à toutes les formes de participations que vous souhaitez, par des actions, projets et moyens correspondant à vos attentes. Cette relation commune est vivante, c'est ma mission de Président de garantir qu'elle s'enrichisse en permanence.

Jean-Baptiste Favatier  
Président de l'Ordre de Malte France

**03 NOTRE ENGAGEMENT**

- Missions et valeurs
- Nos grands domaines d'activité

**04 PANORAMA DES ACTIONS**

- Notre présence en France et dans le monde

**06 ACTIONS DE SOLIDARITÉ**

- Une question de dignité

**08 ACTIONS DE SECOURS**

- Secourir et former pour sauver des vies

**10 M DICO-SOCIAL ET SANITAIRE**

- Donner ce que nous avons de meilleur

**12 INTERNATIONAL**

- Garantir l'accès aux soins des plus fragiles

**14 LES COMPTES**



Hospitaliers n°173

**Directeur de la publication :** Jean-Baptiste Favatier - **Rédactrice en chef :** Gaëlle Kergus-Jones - **Comité de sommaire :** Dominique Artur, Dominique Avril, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Serge Gaussin, François Gautier, Alain de Tonquedec - **Rédaction :** Elisabeth de Contenson

**Crédits Photos :** P. 2 : Ordre de Malte France ; P. 6 : Ordre de Malte France et Maud Fée ; P. 7 : Camille Millerand et Ordre de Malte France ; P. 8 : Cyril Marcilhacy et Ordre de Malte France ; P. 9 : Catherine de Torquat et Michel Arrive ; P. 10 : Ordre de Malte France ; P. 11 : Yves Gellie , F. Delacour et Ordre de Malte France ; P. 13 : Romain Duda et Ordre de Malte France ; P. 14 : PREMIYA et Ordre de Malte France. **Création Artistique :** Camille Sibouni - RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : juin 2019 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 96 000 exemplaires. Il sera accompagné d'un dépliant.

**Imprimeur :** LA GALIOTE - PRENANT 94400 Vitry-sur-Seine - TEL. : 01 49 59 55 55 - **HOSPITALIERS - Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte** - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04 - **E-mail :** contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org

**BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN**

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9

**OUI,** je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis. Je fais un don de :

- 30 €    45 €    60 €    75 €    100 €    Autre ..... €

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à Hospitaliers pour vous remercier de votre générosité.

- Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »  
 J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :



Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

**75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (dans la limite de 546 €).**

Don sécurisé en ligne sur [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

**Je fais un don**

Dans le cadre de sa politique de transparence et conformément aux dispositions RGPD UE 2016/679, sous la responsabilité de son Président, l'Ordre de Malte France, association reconnue d'utilité publique collecte les strictes données nécessaires (coordonnées physiques et bancaires) à des fins de traitement interne de votre don et à vous tenir informé des actions engagées et futures de l'Ordre de Malte France, dans la limite de la durée nécessaire au traitement ou fiscale limitée à 6 ans. Le traitement de vos données peut nécessiter un transfert hors UE sous clauses restrictives et contrôles de notre Délégué à la Protection des Données (DPO). Dans l'intérêt public, vos coordonnées physiques sont réutilisées par d'autres associations humanitaires, reconnues aussi d'utilités publiques afin de vous informer de leurs actions. Si vous le consentez en cochant cette case, vos coordonnées physiques pourront être réutilisées par des organismes de presse pour un traitement ultérieur. Vous pouvez exercer votre droit à l'information sur vos données personnelles collectées et ainsi demander la rectification, le complément, la mise à jour, la limitation, ou l'effacement de vos données collectées, vous opposer au traitement pour motif légitime, ou retirer tout consentement sur simple demande. Vous pouvez exercer vos droits auprès de notre DPO indépendant, garant de l'absence de conflits d'intérêts par Email : dpo.rgpd@ordredemaltefrance.org ou courrier à : DPO Ordre de Malte France - Institut PRH - 122 Route d'Arcachon 33610 CESTAS, Vous pouvez de même consulter le site de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

## MISSIONS ET VALEURS

Fondé en 1927, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique. Sa vocation, selon l'enseignement social de l'Église, est d'accueillir, secourir et soigner les plus fragiles, et de former leurs aidants. Nous mettons notre force au service des victimes de l'exclusion et de la pauvreté des personnes malades, dépendantes, handicapées, des blessés et des réfugiés ou

migrants. En France et à l'international, nous répondons à l'urgence comme la dresse du quotidien et nous plaçons la personne humaine au cœur de nos actions. Fidèle à sa tradition, l'Ordre de Malte France respecte chacun, quelles que soient ses origines, ce qui lui permet d'agir selon ses valeurs et les principes qui l'animent. ■

## NOS GRANDS DOMAINES D'ACTIVITÉ EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL<sup>1</sup>



### SOLIDARITÉ



Près de **30 000** personnes soutenues



**70 000** petits déjeuners, soupes et repas



**29** maraudes sociales ou médicales



Près de **70** Délégations territoriales engagées au service des plus fragiles



### SECOURISME



**9 449** interventions de secours



**7 940** personnes formées au secourisme en France



**33** UDIOMS<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte



### MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE



**1 430** personnes accueillies



**16** établissements médico-sociaux et sanitaires



**911** places/lits

## 4 DOMAINES D'ACTIVITÉ



### INTERNATIONAL



**253 047** consultations dans nos hôpitaux



**16** hôpitaux, maternités, centres de santé et de formation gérés



**166** structures de soins soutenues

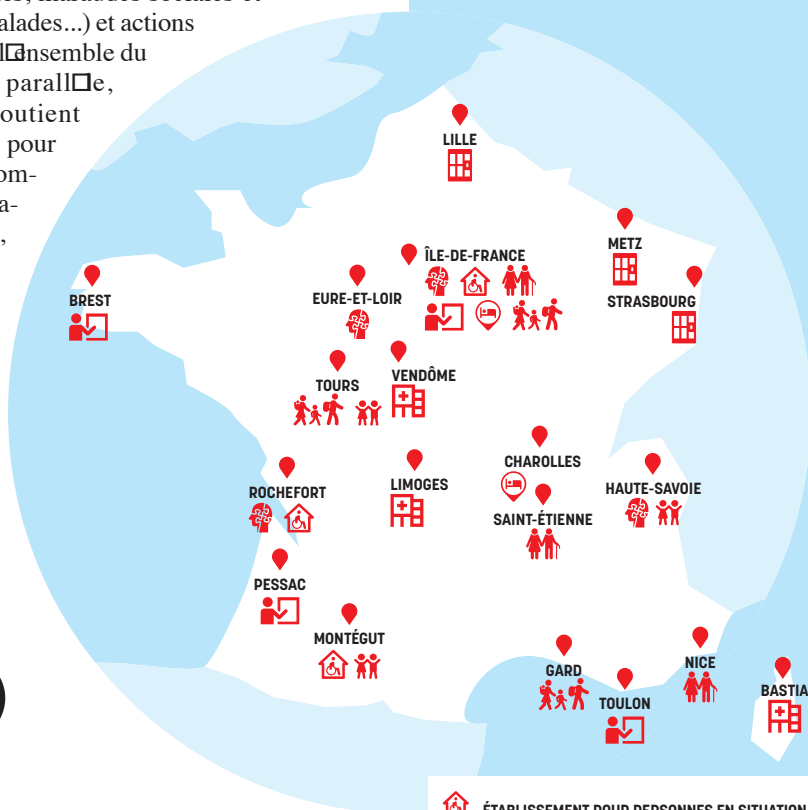
<sup>1</sup> Chiffres 2018

# NOTRE PRÉSENCE

## EN FRANCE ET DANS LE MONDE

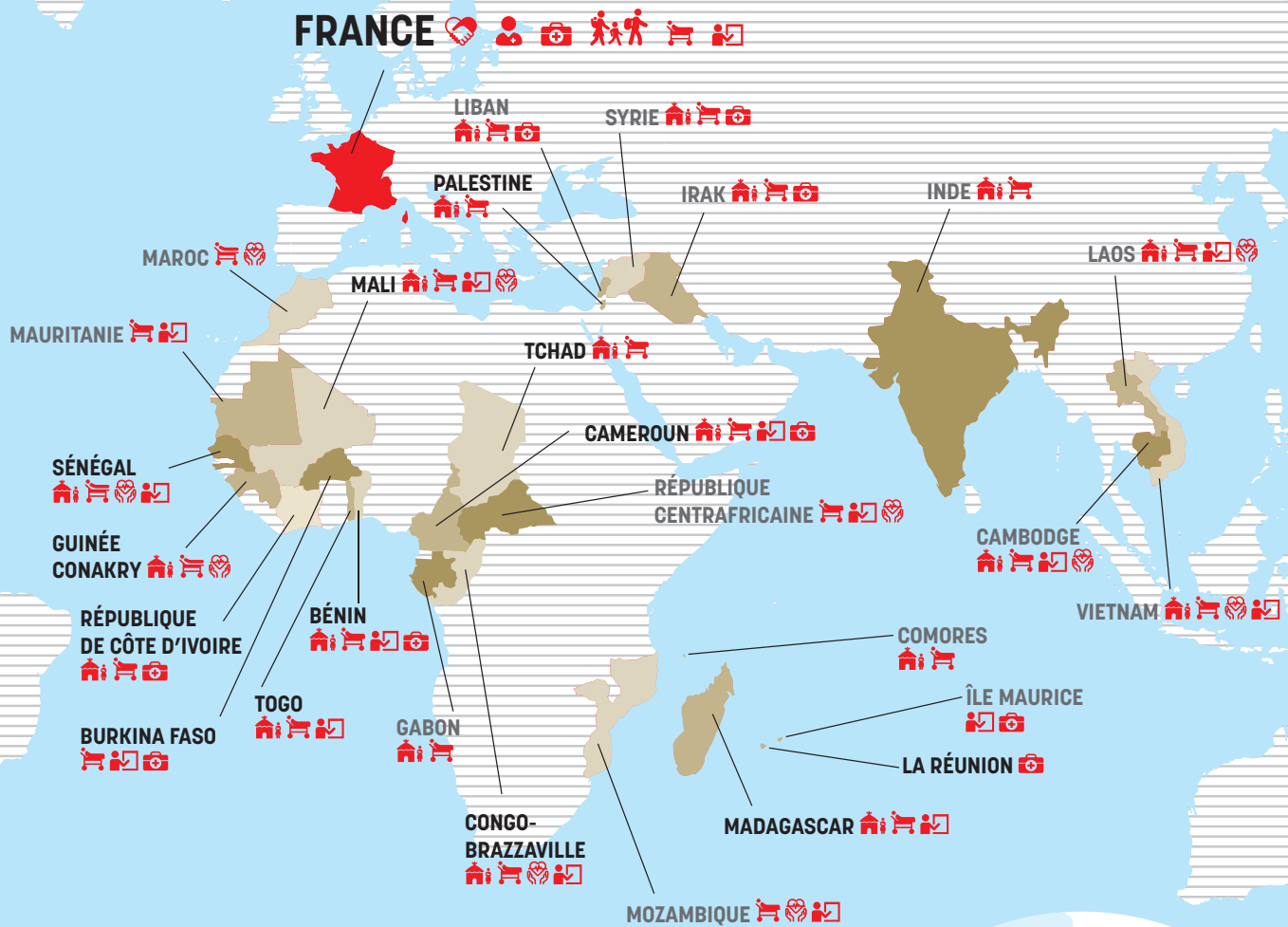
En France, plus de 10 500 bénévoles et participants mènent nos actions au sein de 111 délégations territoriales ou d'arrondissement font vivre les missions portées par l'Ordre de Malte France.

Ce solide réseau anime l'ensemble de nos activités dans les domaines de la lutte contre l'exclusion, du secourisme et de l'aide aux réfugiés et migrants. Nos actions de proximité auprès des personnes sans abri, isolées et en grande précarité (petits déjeuners, maraudes sociales et médicales, visites aux malades...) et actions de secourisme couvrent l'ensemble du territoire français. En parallèle, l'association agit et soutient des projets dans 26 pays pour soigner, secourir et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap et l'exclusion, et permettre à tous d'accéder à des soins de qualité.



**111**  
délégations territoriales

- ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PHYSIQUE
- ÉTABLISSEMENT ET SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES ATTEINTES D'AUTISME
- ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES
- SOINS ET ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS
- CENTRE DE SOINS
- STRUCTURE D'HÉBERGEMENT
- CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE
- AIDE AUX RÉFUGIÉS ET MIGRANTS
- INSTITUT DE FORMATION



## NOS ACTIONS EN FRANCE ET DANS 26 PAYS



PROTECTION  
DES PLUS FRAGILES



SOINS AUX MALADES



FORMATION



SANTÉ



SECOURS ET URGENCE



LUTTE CONTRE  
LES MALADIES  
ET LE HANDICAP



AIDE AUX RÉFUGIÉS  
ET MIGRANTS



SOLIDARITÉ

- GESTION DIRECTE
- SOUTIEN DE PROJETS



# UNE QUESTION DE DIGNITÉ

La France compte 9 millions de personnes pauvres, dont près de 3 millions dans une situation de privation matérielle grave selon l'Insee (2016) : l'urgence d'agir n'est plus à démontrer ! Un combat pris en cours par l'Ordre de Malte France, engagé contre toutes les exclusions. Aide de première nécessité, hébergement d'urgence, offre de soins dans nos dispensaires : l'association s'efforce de redonner l'espoir de s'en sortir aux personnes les plus démunies. Mais elle va plus loin, en les accompagnant dans des projets de réinsertion sociale, d'aide à l'emploi, au logement, aux soins, et d'assistance juridique et humaine aux personnes déracinées.



## 6 100

actes de soins dispensés aux personnes précaires



## 435

hommes accompagnés sur les Fleurons

## COMMENT RÉINSÉRER DES HOMMES EXCLUS DE LA SOCIÉTÉ ?

Dix ans après que la péniche le Fleuron Saint Michel, Centre d'Hébergement de Stabilisation amarré à Asnières-sur-Seine, accueille des passagers fragilisés par la vie et en cours de réinsertion sociale et professionnelle. Nos équipes salariées et bénévoles ont ainsi accompagné plus de 400 hommes sur la voie de l'autonomie et d'une insertion durable : 70 % des passagers ont retrouvé un emploi et 71 % un logement. Un encadrement et un tutorat personnalisés en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs, donnent à nos passagers la possibilité de se projeter plus sereinement vers l'avenir. ■



## AVEC ESP'AIR, ACCOMPAGNER LES PERSONNES RÉFUGIÉES VERS L'EMPLOI

Depuis l'été 2014, la délégation d'Indre-et-Loire a accompagné près de 600 primo arrivants en famille, provenant du Proche et du Moyen-Orient, dans leurs démarches juridiques et administratives. La plupart font état d'une véritable volonté d'intégration socio-professionnelle, mais perdent espoir par manque d'opportunités. La délégation a donc mis en place, à l'automne 2018, ESP'AIR, l'Élan Solidaire de Parrainages pour l'Accompagnement et l'Insertion professionnelle des Réfugiés. Ce dispositif comprend des cours de Français Langue Étrangère (FLE) à visée professionnelle, l'identification des besoins de recrutement des employeurs des PME et des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) en Indre-et-Loire, ainsi qu'un parrainage sur une période de 6 mois incluant un appui dans le processus de candidature. Le programme ESP'AIR soutient actuellement 60 bénéficiaires. ■



La parole à...  
Hervé bénéficiaire du FSM

*J'ai trouvé au Fleuron un accueil exceptionnel, alors que j'étais sans abri et perdu. Après huit mois à bord, j'ai pu prendre le temps, avec le soutien des équipes, de formaliser un projet pour chercher un emploi dans le secteur de la logistique. J'ai retrouvé confiance en moi.*

EN DONNANT 62 € (SOIT 15,50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE),  
vous offrez une nuitée sur le Fleuron Saint Michel.

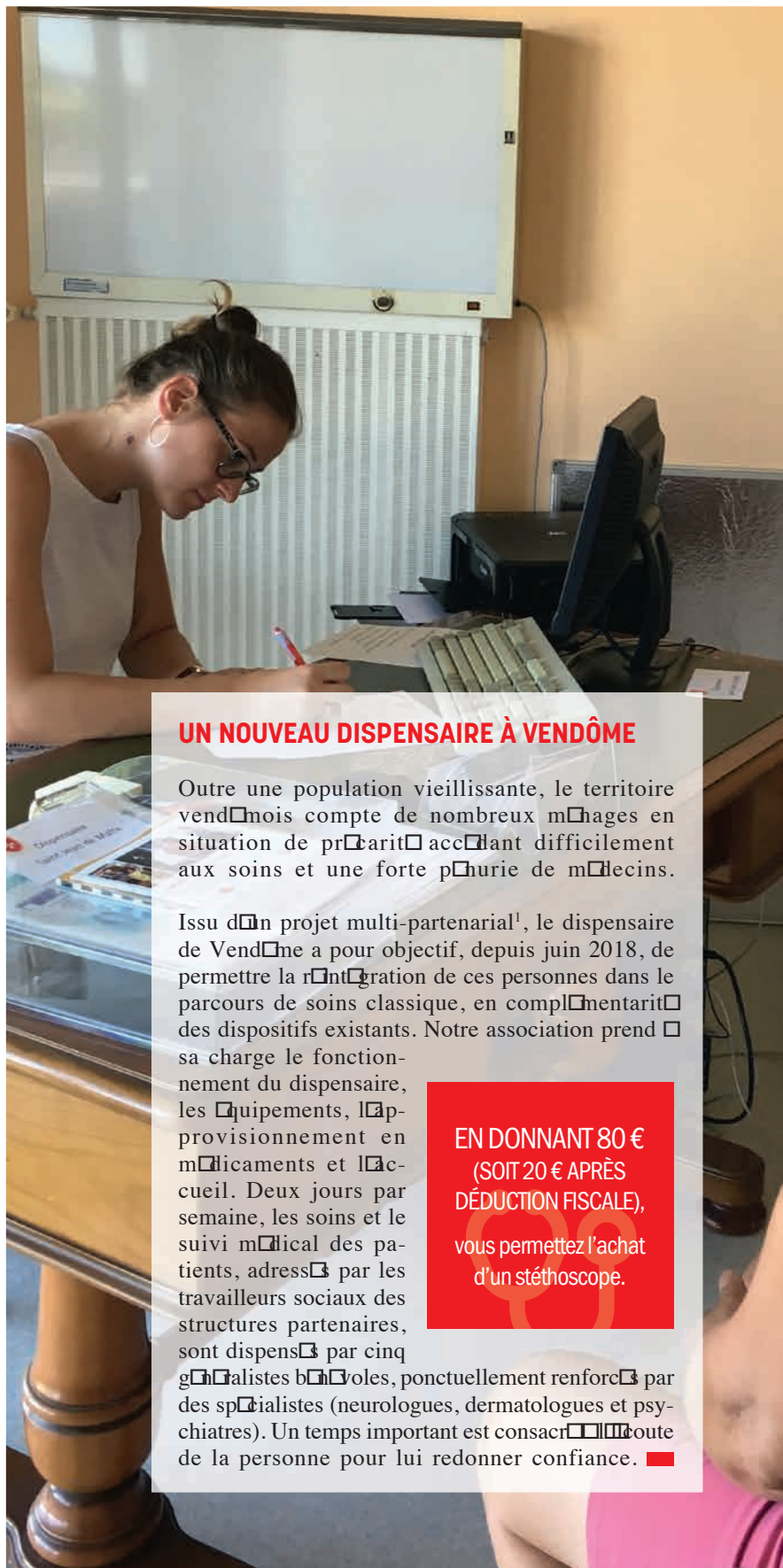


**DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL ADAPTÉS AUX TERRITOIRES**

Les territoires ruraux ou péri-urbains, pouvant être marqués par des mises cachées, ont des besoins spécifiques. Pour y répondre, l'Ordre de Malte France adapte ses actions de proximité

Il a ainsi déployé en 2018 deux nouvelles maraudes véhiculées, à Mulhouse (68) et Laval (53). Nos bénévoles sillonnent les rues une ou plusieurs nuits par semaine, afin d'offrir une aide de première nécessité (soupe, boissons chaudes, produits d'hygiène, duvet...) et de recréer un lien social souvent distendu. Ils peuvent transférer les personnes rencontrées qui en font la demande et lorsque des places existent, vers une structure d'hébergement.

De même, le nouvel accueil de jour Bienheureux Gérard à Châteauneuf-les-Martignes (13) a été inauguré en octobre 2018. Se voulant lieu de confort, il propose également une aide alimentaire et vestimentaire aux familles orientées par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville et des communes avoisinantes. ■



**UN NOUVEAU DISPENSAIRE À VENDÔME**

Outre une population vieillissante, le territoire vendômois compte de nombreux ménages en situation de précarité accueillant difficilement aux soins et une forte pénurie de médecins.

Issu d'un projet multi-partenarial<sup>1</sup>, le dispensaire de Vendôme a pour objectif, depuis juin 2018, de permettre la réintégration de ces personnes dans le parcours de soins classique, en complémentarité des dispositifs existants. Notre association prend à sa charge le fonctionnement du dispensaire, les équipements, l'approvisionnement en médicaments et l'accueil. Deux jours par semaine, les soins et le suivi médical des patients, adressés par les travailleurs sociaux des structures partenaires, sont dispensés par cinq généralistes bénévoles, ponctuellement renforcés par des spécialistes (neurologues, dermatologues et psychiatres). Un temps important est consacré à toute de la personne pour lui redonner confiance. ■

**EN DONNANT 80 € (SOIT 20 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE), vous permettez l'achat d'un stéthoscope.**

<sup>1</sup> Ordre de Malte France, Centre Communal d'Action Sociale de Vendôme (CCAS), Centre Intercommunal d'Action Sociale des Territoires Vendômois (CIAS) et Département du Loir-et-Cher.

# SECOURIR ET FORMER POUR SAUVER DES VIES

Protéger, alerter, secourir : la mission de service public, déléguée par l'État, des secouristes de l'Ordre de Malte France inscrit l'association dans la chaîne des secours d'urgence en France. 35 ans après ses débuts, le Secourisme s'est considérablement développé au sein de notre organisation. Il dispose d'un agrément national dont ne bénéficie que 6 associations en France pour tenir des postes de secours, renforcer les services d'urgence dans le domaine du secours à victime et assurer le soutien des populations sinistrées. Nos équipes sont également habilitées à enseigner le secourisme et les gestes qui sauvent : un enjeu national et citoyen, alors que seulement 30 % des Français ont bénéficié jusqu'à présent d'une initiation ou d'une formation de secourisme.



**7 940**  
personnes  
formées au  
secourisme en  
France



**1 300**  
secouristes  
et logisticiens  
bénévoles



## MOBILISATION NATIONALE LORS DES MANIFESTATIONS DES GILETS JAUNES

La fin de l'année 2018 restera marquée par le début du mouvement dit des « Gilets jaunes ». Les épisodes violents qui l'ont parfois accompagné ont imposé la mise en place de dispositifs de sécurité exceptionnels partout en France. À Paris, l'Ordre de Malte France a été mobilisé notamment le 8 décembre par la Préfecture de police de Paris, en soutien de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, du SAMU de Paris et du SAMU des Hauts-de-Seine. Plus de 80 secouristes et logisticiens bénévoles de nos unités ont été présents dans les zones les plus tendues de

la capitale. Quatre véhicules de premiers secours ainsi qu'une colonne mobile de six autres véhicules ont été mis à disposition des autorités pour la prise en charge et l'évacuation de nombreux blessés. Nos équipes ont aussi été déployées dans plusieurs départements, à la demande des préfets : « Une mobilisation sans précédent, et l'illustration du rôle essentiel des associations dans les missions de sécurité civile », selon Yann de Saint-Pol, responsable des opérations Ordre de Malte France de la zone Île-de-France. ■

EN DONNANT 50 € (SOIT 12,50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE),  
vous permettez l'achat d'un tensiomètre.



## ASSURER LA SÉCURITÉ AU SALON DE L'AGRICULTURE, UNE PREMIÈRE EN 2018

Nos équipes ont assuré le Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) du Salon international de l'Agriculture à Paris, du 24 février au 4 mars 2018. Des bénévoles secouristes et des logisticiens de plusieurs unités de la région parisienne, ainsi que des départements 28, 60, 44, 56 ont été sur place pour assurer la sécurité des plus de 670 000 visiteurs durant neuf jours intenses, marqués par de nombreuses interventions. ■



### LA FORMATION AUX « GESTES QUI SAUVENT », UN ENGAGEMENT CITOYEN

Les Français sont toujours plus nombreux à exprimer leur souhait de connaître les gestes utiles pour sauver une vie. Ces gestes peuvent être pratiqués non seulement dans des situations d'une gravité exceptionnelle (attentats, tempêtes ou inondations), mais aussi lors d'accidents de la vie quotidienne (malaises, chutes, étouffements, brûlures, arrêts cardiaques), responsables de 20 000 décès par an, notamment chez les enfants et les personnes

âgées. Pour aider les citoyens à prévenir certains risques et à adopter les bons réflexes, l'Ordre de Malte France propose des formations aux gestes qui sauvent : protection et alerte ; arrêt d'hémorragie ; positions d'attente ; réanimation cardiaque et surveillance. En 2018, par exemple, l'UDIOM 31 a sollicité dans ce cadre par le Bureau des Avocats du Barreau de Toulouse. Une certaine de personnes ont ainsi bénéficié de nos bénévoles. ■



### ADDITIONNER LES FORCES POUR PORTER SECOURS AUX VICTIMES

Samedi 20 octobre, un exercice de sécurité civile inter-associatif d'une ampleur inégalée s'est déroulé dans la Loire, réunissant la Croix-Rouge, la Protection Civile, l'ADRASEC 42 (Association Départementale des Radioamateurs au service de la Sécurité Civile), le SAMU, la CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique) et l'Ordre de Malte France, après plus de neuf mois de préparation. Le scénario était basé sur l'explosion d'une bouteille de gaz lors d'un événement musical

rassemblant des milliers de festivaliers. Onze secouristes, cinq plastrons<sup>1</sup> et sept logisticiens de l'association ont participé à la mise en place du Centre d'Accueil des Impliqués (CAI) et fait le lien avec la CUMP.

Un exercice qui avait pour objectif de tester la coopération et la coordination des Associations Agréées de Sécurité Civile (AASC) présentes, afin de mutualiser les connaissances et d'habiliter des procédures communes. ■

**La parole à.. Bernard Clément, responsable de l'UDIOM 42**

*C'est d'autant plus important que nous travaillons de plus en plus en inter-associatif. Cet exercice a également permis à l'UDIOM d'être mieux connue des services de la Préfecture et du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).*

<sup>1</sup> Bénévoles jouant le rôle de victimes.



# DONNER CE QUE NOUS AVONS DE MEILLEUR



**1430**  
personnes/an  
prises en  
charge par  
l'Ordre de  
Malte France



Plus de  
**8 230**  
activités<sup>1</sup>  
organisées  
pour nos  
résidents

Avec 16 établissements médico-sociaux et sanitaires, l'Ordre de Malte France prend soin chaque année d'environ 1 400 personnes, enfants et adultes malades ou handicapés, dans la droite ligne de sa mission historique d'accompagnement des plus fragiles. Nos professionnels s'efforcent d'offrir un accueil de qualité et d'accompagner chacun de façon personnalisée, dans son intégrité physique, psychologique et spirituelle. Panouissement des personnes accueillies, prise en compte des parents, familles et aidants, maintien ou développement des interactions avec l'environnement : rien n'est négligé pour permettre aux résidents et aux patients de vivre pleinement.

## PLUS D'ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ATTEINTES D'AUTISME

Créé en 2010 par Autisme Éveil, une association de parents d'enfants atteints d'autisme et de professionnels, le SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) Autisme 74 a été transféré à l'Ordre de Malte France. Le nouveau SESSAD Autisme Saint François gère 38 places accueillant des enfants de 0 à 20 ans.

Il gère également une UEMA (Unité d'Enseignement en

Maternelle Autisme) pour sept enfants âgés de 3 à 6 ans.

La reprise de ce service vient renforcer dans la région notre pôle d'expertise autisme, composé de la Maison d'Accueil Spécialisée Notre-Dame de Philermes et de l'Équipe Mobile Autisme 74. Cette dernière a pour but d'assurer un meilleur suivi des personnes vivant avec autisme et de prévenir les ruptures de parcours. ■



La parole à..

**Danika Mercier, directrice du SESSAD Autisme Saint François**

L'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme, créée dans le cadre du 3<sup>e</sup> plan Autisme, constitue un formidable outil pour accompagner les enfants très handicapés par leurs Troubles du Spectre Autistique (TSA). Cette unité installée au sein d'une école ordinaire, leur permet en effet de devenir écoliers et de progresser dans l'interaction avec autrui en bénéficiant d'un accompagnement adapté, précoce et intensif.

EN DONNANT 50 €  
(SOIT 12,50 € APRÈS  
DÉDUCTION FISCALE),

vous permettez l'achat d'un  
téléphone adapté pour une  
personne handicapée.



La parole à..  
**un résident**

Notre présence sur une telle manifestation nous permet de tout oublier, le handicap et tout ce qui nous tracasse. En passant par le sport, on peut tout faire !

## LE SPORT AU CŒUR DE NOS ÉTABLISSEMENTS

Développement des qualités physiologiques, motrices et cognitives : les bienfaits du sport sont inestimables et contribuent à la qualité de vie des personnes handicapées. Nos différentes maisons spécialisées proposent une activité sportive dans une multitude de disciplines (natation, sarbacane, tir à l'arc, équitation, etc.). Le sport est aussi un facteur important d'une meilleure intégration sociale lorsqu'il s'ouvre sur l'extérieur. Le foyer de vie Jeanne d'Arc à Vigneux, qui accueille des adultes atteints de déficiences intellectuelles, organise ainsi des olympiades adaptées. Plusieurs dizaines de sportifs handicapés de différentes institutions de la région se retrouvent pour pratiquer athlétisme, danse, foot, rugby, judo... En septembre 2018, lors de la huitième édition, des élèves du collège Paul Éluard, partenaire de la manifestation, étaient présents pour animer ou participer aux ateliers : un bel exemple d'inclusion ! ■

<sup>1</sup> Activités culturelles, culturelles, sportives, artistiques, sociales, etc.

**LE NUMÉRIQUE : UN OUTIL INDISPENSABLE POUR LES RÉSIDENTS**

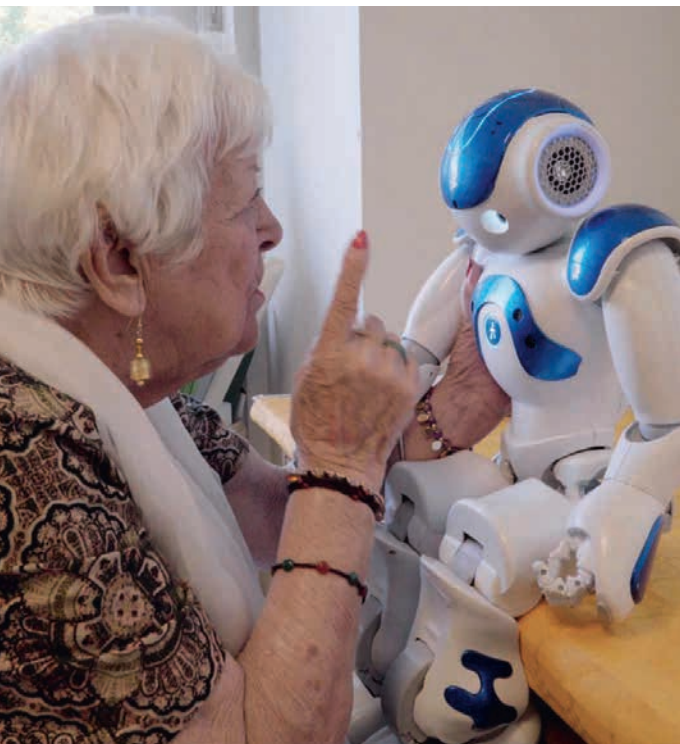
Nos établissements expérimentent les nouvelles technologies afin de favoriser l'autonomie, l'apprentissage et l'interaction avec autrui, des résidents. En voici quelques exemples.

Spécialisés dans l'accueil des personnes fragilisées par l'âge, l'EHPAD Maison Ferrari de Clamart a mis à disposition, dans le cadre d'un projet scientifique, deux robots créés pour divertir et stimuler les résidents dans une démarche thérapeutique.

L'EHPAD Saint Sébastien à Saint-Étienne est muni de tables Tovertafel, un outil ludique et interactif pour les personnes atteintes de démence, qui vise à renforcer les liens tout en incitant au mouvement.

25 résidents de la Maison Jeanne d'Arc à Vigneux, spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement d'adultes atteints de déficiences intellectuelles, ont équipé de tablettes tactiles spécialement configurées pour faciliter leur communication au quotidien.

Les familles peuvent aussi profiter des innovations numériques. La plateforme d'échanges sécurisée La Plume mise en place à la MAS Saint Jacques Roquetaillade, leur permet de visualiser activités, emploi du temps personnalisés, agenda, photos des résidents, adultes polyhandicapés. ■



**MALTE À MONTLHÉRY : SENSATIONS FORTES GARANTIES !**

Le 17 mars 2018, la 9<sup>e</sup> édition de Malte à Montlhéry s'est déroulée sur le mythique circuit automobile de Linas-Montlhéry. Organisée dans le cadre de la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques, cet événement permet de rendre accessibles aux personnes handicapées, les joies du sport automobile.

Des dizaines de pilotes, une centaine de volontaires et autant de personnes handicapées des établissements de l'Ordre de Malte France, de l'Ordre de Saint-Jean ainsi que d'associations amies, ont pu vivre cette expérience extraordinaire. Vitesse, sensations fortes et liberté au programme. ■

**EN DONNANT 150 € (SOIT 37,50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE), vous permettez l'achat d'un logiciel de reconnaissance vocale.**



# GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS DES PLUS FRAGILES

Plus de 3,5 milliards de personnes dans le monde ne reçoivent pas les soins dont elles auraient besoin et 400 millions d'entre elles n'ont pas accès aux services de santé selon les études de l'OMS et de la Banque mondiale. Pour pallier cette situation inacceptable, les Nations Unies ont adopté en 2015 des objectifs de développement durable visant à atteindre la couverture sanitaire universelle d'ici 2030. Un cadre dans lequel l'Ordre de Malte France s'inscrit pleinement. Il développe des programmes de santé, des opérations de secours et des formations médicales dans 26 pays. Il s'appuie sur un réseau de 16 hôpitaux, maternités et centres de santé ou de formation, dans des régions où les infrastructures sont souvent insuffisantes et les patients très isolés.



**27 951**  
personnes  
atteintes  
de la lèpre  
traitées



**44 390**  
consultations  
dans nos  
hôpitaux  
et centres  
de santé

EN DONNANT 50 €  
(SOIT 12,50 € APRÈS  
DÉDUCTION FISCALE),

vous permettez, par exemple,  
la guérison d'un ulcère plantaire  
(soin, cicatrisation  
et chaussures adaptées).



## AU CONGO, UN VASTE PROGRAMME AU CŒUR DE LA FORÊT ÉQUATORIALE

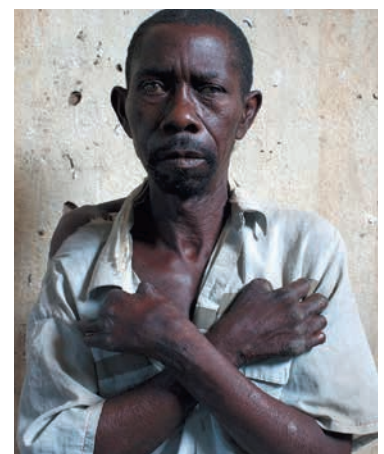
Soutenu par les autorités congolaises, l'Ordre de Malte France a initié dans la région de la Likouala, au Congo-Brazzaville, un programme humanitaire de trois ans en faveur des Aka, population autochtone stigmatisée, isolée, et pour qui l'accès aux soins est particulièrement difficile. Le but : améliorer leur santé, protéger la lèpre, mais aussi promouvoir leurs droits fondamentaux et

le développement d'activités génératrices de revenus. Afin que ce programme soit parfaitement adapté et donc efficace, Romain Duda, anthropologue chercheur, nous aide à décrypter les codes culturels des Aka. Par exemple, la musique faisant partie intégrante de leur patrimoine, des chants d'éducation sanitaire sont diffusés via des lecteurs MP3 solaires. ■

## LÈPRE : LE COMBAT N'EST PAS FINI

3 millions de personnes gravement handicapées par la maladie, 210 000 nouveaux cas chaque année, dont 15 à 20 % d'enfants : contrairement aux idées reçues, la lèpre existe toujours. La lutte contre cette maladie est l'un des combats historiques de l'Ordre de Malte France. Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, où le nombre de cas est en recrudescence, notre délégation départementale a participé en 2018 à une campagne de dépistage (prévention et prise en charge des malades), en partenariat avec la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DASS).

Des prélevements ont également été réalisés sur l'environnement et sur une roussette (petit requin), afin d'identifier les modes de transmission de la lèpre. L'évaluation et l'exploitation des résultats sont menés de façon conjointe par la DASS et la délégation de Nouvelle-Calédonie. ■





**La parole à...**

**N., 43 ans, cultivatrice devant seule ses cinq enfants**

Mon mari m'a quitté à cause de ma maladie et je n'osais m'approcher de personne puisque je sentais tout le temps mauvais ! Je souffrais de fistule depuis 5 ans. Cette lésion est survenue lors de mon accouchement qui a été très tardif, et pendant lequel j'ai perdu mon sixième enfant. La fistule a eu des conséquences néfastes dans ma vie. Grâce à l'opération, j'ai le espoir de retrouver une vie normale.



**La parole au... Dr. Dumurgier, chirurgien en mission au Pavillon Sainte Fleur**

Nos missions permettent de guérir les malades dans plus de deux tiers des cas. La formation des personnels hospitaliers contribue à renforcer notre combat pour améliorer la santé maternelle, mais également à sensibiliser la société civile sur les mesures de prévention.



**À MADAGASCAR, SOIGNER LES FEMMES EN EXCLUSION SOCIALE**

En 2018 encore, l'Ordre de Malte France a mis l'accent sur la lutte contre la fistule obstétricale à Madagascar, où l'on compte 5 000 nouveaux cas par an. Cette lésion grave, conséquence d'accouchements difficiles et consécutive notamment à des grossesses précoces chez les très jeunes filles, est facteur d'exclusion sociale et de détresse psychologique. Elle entraîne souvent des complications invalidantes pour les mères. En partenariat avec le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population) et le

ministère de la Santé malgache, l'association a pour objectif de réduire la prévalence de la maladie de 50 % d'ici 2025. Les opérations complexes sont assurées dans son Pavillon Sainte Fleur d'Antananarivo par des chirurgiens français bénévoles. Par ailleurs, 3 chirurgiens et 6 sages-femmes malgaches sont actuellement formés sur place. Avec 2 millions de femmes atteintes dans le monde et 50 000 à 100 000 nouveaux cas chaque année, l'Ordre de Malte France envisage d'étendre le programme à ses autres hôpitaux en Afrique. ■



**UN NOUVEAU CENTRE DE FORMATION ET D'ACTIONS DE SECOURS AU CAMEROUN**

Au Cameroun, notre association a ouvert en 2018 un centre de formation et d'actions de secours (CFAS), officiellement reconnu par un décret signé du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Ce centre est la première organisation officielle habilitée à délivrer des formations et des diplômes camerounais PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1), proposés notamment

aux lycées et à la faculté de Yaoundé. Ce centre forme aussi des ambulanciers exerçant sans diplôme, en partenariat avec l'hôpital Laquintinie de Douala, et participe à des missions de protection civile. Cette initiative permet de répondre au manque de structures locales de formation au secourisme, dans un pays où l'on compte seulement un médecin pour 10 000 habitants. ■

**EN DONNANT 60 € (SOIT 15 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE),**

vous permettez, par exemple, 10 jours d'hospitalisation dans l'un de nos hôpitaux.

# LES COMPTES



En 2018, notre association a pu mener bien toutes ses missions avec cependant une baisse importante de la collecte de dons. Comme pour une majorité d'associations et fondations, l'Ordre de Malte France affiche une baisse des dons collectés de 13 % (soit 8,06 M€ contre 9,26 M€ en 2017). La hausse de

la CSG a affecté un grand nombre de nos générateurs bienfaiteurs, majoritairement des personnes retraitées. Nos campagnes de fin d'année ont aussi souffert des mouvements sociaux. L'ensemble des libéralités, legs et assurances-vie, par nature plus aléatoires, baissent également cette année de 19,21 % pour s'établir à 7,42 M€. Pour mémoire, l'année 2017 avait été marquée par un important legs affecté de 2,2 M€.

La générosité de nos donateurs totalise 15,83 M€ en 2018, contre 18,83 M€ l'année précédente. En conséquence, nous avons baissé nos dépenses de frais de collecte de 1,08 M€ (soit 3,50 M€ contre 4,58 M€ en 2017). Notre ratio dépenses/recettes est de 22,14 %, contre 24,32 % en 2017 et 27,86 %

en 2016. Nos ressources issues des concours publics sont principalement constituées des contributions des Agences Régionales de Santé (ARS) et des Conseils Départementaux pour nos établissements médico-sociaux et sanitaires. Celles-ci sont en diminution en raison du transfert de l'un de nos établissements en début d'année. Malgré ce contexte, la situation financière de notre association reste positive avec une trésorerie nette des fonds d'ici de 42,93 M€, répartis entre nos différentes activités caritatives et celles sous contrôle des pouvoirs publics.

D'autre part, notre association s'appuie sur de nombreux bénévoles engagés principalement dans nos actions de solidarité et de secourisme. Elle génère également des dons en nature qui viennent renforcer son action en France et à l'international. Nous renouvelons chaleureusement nos remerciements à nos bienfaiteurs, à l'ensemble des entreprises partenaires ainsi qu'aux financeurs publics pour leur confiance.

Bruno de Bengy,  
Trésorier

## Compte d'emploi annuel des ressources

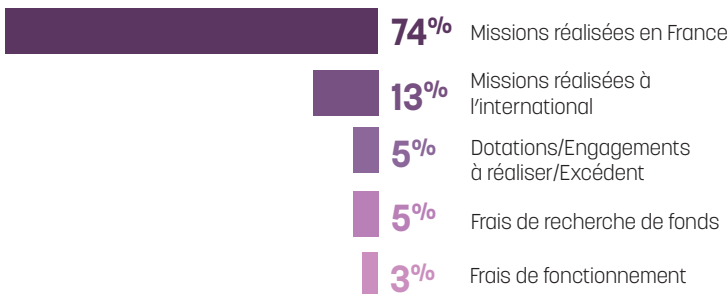
EMPLOIS (EN K€)	EMPLOIS DE 2018	AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2018
Missions réalisées en France	61 290	4 068
Missions réalisées à l'international	10 701	7 047
<b>Total missions sociales</b>	<b>71 991</b>	<b>11 115</b>
<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>3 855</b>	<b>3 504</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>2 351</b>	<b>1 130</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>78 197</b>	
Dotations aux provisions	1 955	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 343	
Excédent des ressources de l'exercice	1 188	
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>82 683</b>	
<b>Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>15 749</b>

Les emplois 2018, hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice, d'un montant de 78 197 k€, ont été financés à hauteur de 15 749 k€ par les ressources collectées auprès du public, le solde par des fonds privés et publics. Les missions réalisées en France de 61 290 k€ se répartissent entre les établissements médico-sociaux pour 53 077 k€, la précarité et le secourisme pour 5 245 k€ et la formation pour 2 968 k€. Par ailleurs, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 22,14 % et 7,14 % des ressources collectées auprès du public.

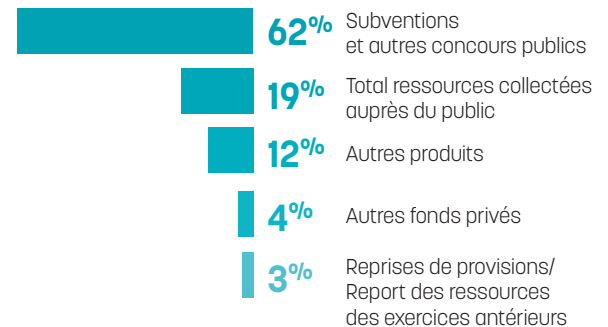
RESSOURCES (EN K€)	RESSOURCES COLLECTÉES SUR 2018	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2018
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		<b>13 136</b>
Dons manuels	8 055	8 055
Legs et donations	7 417	7 417
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	356	356
<b>Total ressources collectées auprès du public</b>	<b>15 828</b>	<b>15 828</b>
Autres fonds privés	2 921	
Subventions et autres concours publics	51 272	
Autres produits	10 212	
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>80 233</b>	
Reprises des provisions	899	
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 551	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		348
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>82 683</b>	<b>16 176</b>
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>15 749</b>
<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>13 563</b>

Les dons manuels d'un montant de 8 055 k€ se décomposent en dons collectés non affectés pour 4 688 k€ et en dons affectés pour 3 367 k€. Les legs et donations s'élèvent à 7 417 k€, dont 7 108 k€ non affectés et 309 k€ affectés. Les autres fonds privés d'un montant de 2 921 k€ comprennent des subventions de la Fondation Française de l'Ordre de Malte pour un montant global de 1 268 k€. Les subventions et autres concours publics proviennent principalement de la tarification des établissements médico-sociaux pour 49 715 k€. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées fin 2018 ressort à 13 563 k€, dans lequel figure notamment le résultat 2018 affectable par l'Assemblée Générale pour 750 k€.

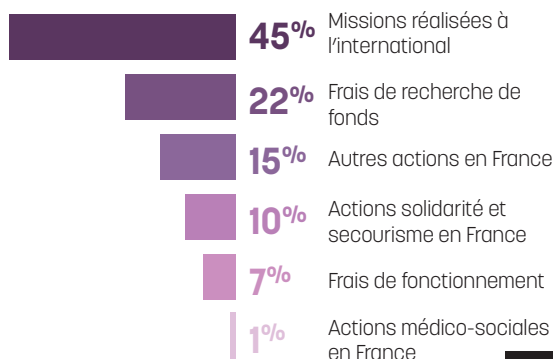
Répartition des emplois de l'exercice (82 683 k€)



Répartition des ressources de l'exercice (82 683 k€)



Répartition de l'utilisation des ressources collectées auprès du public (15 749 k€)



LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements médico-sociaux) pendant environ une année.

**CERTAINS TRAVERSENT POUR L'ÉVITER,  
NOUS, C'EST POUR L'AIDER**

**Soutenez notre action  
Faites un don**



[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)



**ORDRE DE MALTE  
FRANCE**